

le 30 janvier 1987

Docteur FAUCONNIER  
Délégué C.R.I.I.-Rad pour la Corse  
COSTA  
20226 BELGODERE

AUX REPRESENTANTS DE TOUS LES  
PARTIS SIEGEANTS A L'ASSEMBLEE  
DE CORSE

La réponse du Préfet, Commissaire de la République en date du 4 septembre 86 au Président de l'Assemblée de Corse, à propos des retombées de Tchernobyl, a, nous l'espérons, retenu votre attention. Plusieurs points s'en dégagent:

1°) Une campagne d'intoxication a été menée en Corse sur de "prétendues retombées radioactives.

2°) Seul le Service Central de Protection contre les Radiations Ionisantes (SCPRI) est en mesure d'analyser les prélèvements réalisés et surtout d'en interpréter correctement les résultats.

3°) Désormais en cas d'accident similaire un "contrôle" de l'information plus rigoureux sera mis en place de façon à donner aux Organismes Officiels une place prépondérante dans la diffusion de l'information.

Ainsi l'argumentation avec laquelle M. le Préfet prétend rassurer les élus corses repose sur le thème trop connu : Ne vous fatiguez pas à penser, les milieux autorisés pensent pour vous.

Je récusé tous les termes de cette lettre et vous invite à ne pas vous retrancher derrière ces propos lénifiants.

Quant à la campagne d'intoxication évoquée par Monsieur le Préfet et dont en Corse je suis l'instigateur (car il y en a ailleurs) je tiens à signaler

- . que je suis médecin de campagne,
- . que j'ai agi en mon âme et conscience,
- . que je ne poursuis aucun but politique,
- . que je n'adhère à aucun parti

je suis simplement préoccupé par la santé de ma famille et de mes patients.

./.

Par ailleurs l'adjectif "curieuse" employé pour qualifier cette affaire, par Monsieur le Préfet, me semble totalement incongru : elle est **tragique, grave, regrettable** pour ce qu'elle m'a fait connaître de la "démocratie", et de la protection que pouvaient espérer les habitants de ce pays.

**Tchernobyl n'est pas un drame pour l'Ukraine mais bien pour toute l'Europe.**

En Corse et dans le Sud-Est le stade des faibles doses en matière de radioactivité est largement dépassé pour les populations rurales ; les normes admissibles (établies pour la protection sanitaire) ont été pulvérisées ainsi que les Limites Annuelles d'Incorporation (L.A.I.).

Il faut signaler tout d'abord qu'aucune donnée chiffrée n'a été enregistrée avant le 15 Mai (sur les cartes du SCPRI mention "pas de prélèvements parvenus") pour les denrées végétales.

Pour le lait, premiers résultats le 12 Mai (rapport SCPRI ci-joint p.39) 4 400 Bq/l en iode 131 le 12 Mai.

Il s'agit de lait de brebis ou de chèvre, les normes C.E.E. étaient de 500. Mais 4 400 Bq/l d'iode 131 au 12 Mai cela veut dire **24 000 Bq au 2 Mai** ; ceci en appliquant la période EFFECTIVE de l'iode 131 qui est de 4,5 j déterminée par le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) à la suite de prélèvements quotidiens (réf. document CEA - IPSN ci-joint tableau 7 et figure 10).

Pour un autre échantillon officialisé par Madame BARZACH (A.F.P.) 150 Bq d'iode 131 au 10 Juin (lait provenant de Haute-Corse) ; cela signifie près de 70 000 Bq/l au 2 Mai (norme C.E.E. : 500).

Ces chiffres sont corroborés par ceux du foin qui contenait au 16 Juillet 80 Bq/kg et 114 Bq/kg d'iode 131 (foin récolté en Haute-Corse à la mi-Mai 86) soit en appliquant la période PHYSIQUE de l'iode (8 j) respectivement **57 800 et plus de 82 400 Bq/kg de foin en iode 131 début Mai.**

Ces chiffres ne pourraient être contestés que si l'on apporte la preuve d'un autre passage important du nuage radioactif plus tardivement, ce qui n'a jamais été évoqué.

Les chiffres retrouvés pour le lait sont très supérieurs aux estimations que nous avons faites initialement et dont la presse s'est faite l'écho.

Nous sommes loin de la "fourchette" fantaisiste évoquée par M. MORONI lors de sa conférence de presse ; il avait évoqué une fourchette de 2 000 à 20 000 Bq ce qui est bien large car 20 000 Bq engendre 5 rem à la thyroïde pour un enfant de 5 ans, la norme fixée en France pour la population est de 1,5 rem. (cf. "Toxiques Nucléaires" par TUBIANA ci-joint).

La Limite Annuelle d'Incorporation est fixée à 100 000 Bq d'iode 131 pour un adulte ; or un enfant qui a consommé 1/4 de fromage frais ou un litre de lait de chèvre ou de brebis jusqu'au 10 Juin a absorbé près de 300 000 Bq d'iode 131 et donc a reçu une dose avoisinant **100 rem au niveau de sa thyroïde.** Nous sommes loin des estimations du SCPRI (documents annexes de la lettre du Préfet). Ces calculs ont été effectués en collaboration avec d'éminents spécialistes.

Ils démontrent donc que les normes et les limites d'incorporation ont été pulvérisées et aucune mesure officielle n'a été prise.

**A QUOI SERVENT DONC LES NORMES ?**

./.

par litre  
lait

Les "prétendues radiations" évoquées par Monsieur le Préfet ont bel et bien touché la Corse, le SCPRI lui-même en convient (rapport SCPRIp.39 ci-joint).

D'après Monsieur le Préfet, "seul le SCPRI est en mesure d'analyser les prélèvements réalisés et surtout d'en interpréter correctement les résultats". Le SCPRI fait autorité sur le plan européen ; pourtant ce même SCPRI se singularise par rapport aux autres pays européens en ne donnant aucune consigne alors que les contaminations sont équivalentes voire plus fortes (cf. ci-après).

### POURQUOI ?

Les français résisteraient-ils mieux à la radioactivité ?  
ou bien Italiens, Suisses, Belges, Allemands, Anglais, Suédois, Norvégiens, Polonais, seraient-ils tous dans l'erreur ?

Par ailleurs plusieurs laboratoires peuvent analyser les prélèvements, l'équipement est relativement courant ; le C.E.A. procède à de fréquentes analyses. Il avait 240 000 Bq/M2 à CRUAS alors que le SCPRI annonçait que la moyenne dans la Drôme était de 500 Bq/M2 au 15 Mai.  
Les laboratoires de Médecine Nucléaire sont souvent assez équipés pour faire des analyses de ce type la Commission Régionale Indépendante d'Information sur la Radioactivité (C.R.I.I.- Rad) à MONTELMAR est également bien équipé.

L'interprétation peut -et doit- être faite par tous :

**DÉPASSEMENT DES NORMES ET DES LIMITES ANNUELLES D'INCORPORATION, =  
RISQUES ACCRUS**

"Il faut définitivement oublier la notion de dose sans danger ! il n'y a pas de seuil et il n'y en aura jamais!" (John Gofman cf. ci-joint).

Parlons à présent de la "clarté et pertinence" des réponses données aux journalistes lors de la conférence de presse par les "éminents spécialistes" *officiels*

"Tchernobyl n'est pas en France, c'est en Russie" (sic)

A ce propos signalons que la distance a joué en notre défaveur, comme pour l'Ecosse ou la Laponie.

Ceci est bien simple : le nuage, sorti du réacteur à 2 000° n'est retombé massivement qu'après s'être refroidi. Quant au fameux anticyclone évoqué, il ne protégeait que l'Ouest de la France et la région parisienne ; il a été inefficace pour l'Est, le Sud-Est et la Corse, qui ont subi des ondées entre le 2 et le 4 Mai, (chez nous : Cortenais, Balagne, Côte Orientale).

Les éminents spécialistes annoncent que l'Allemagne et l'Italie ont été plus touchées que nous mais c'est faux, les chiffres de la contamination du foin le prouvent :

1 100 Bq/kg en césium 134 et 137 à Florence - **Maximum relevé en ITALIE**  
2 400 et 3 300 Bq/kg en césium dans notre foin, jusqu'à 7 000 dans

la Drôme.

Le problème des scintigraphies (exploration de la thyroïde) évoqué par M. MORONI, qui imposent l'absorption de fortes doses d'iode 131 ne peut être considéré ici car on ne fait jamais de scintigraphie à l'iode 131 chez les femmes enceintes et les enfants. De surcroît les effets d'une dose unique donnée en un temps bref ne sont pas comparables à ceux pouvant résulter de doses répétitives échelonnées dans le temps (Pr LUTON Paris).

"Le processus de fabrication du fromage provoque une élimination directe des déchets radioactifs" (MORONI).

Erreur ! Certes une partie du césium peut s'éliminer dans le lactosérum (petit lait), mais nous en faisons du bruccio et la quasi totalité de l'iode et du strontium passe dans le fromage frais dont les délais de fabrication ne sont que de quelques heures et pour lequel il faut 4 litres de lait.

Quant à la radioactivité naturelle elle n'entre absolument pas en ligne de compte dans nos données si ce n'est comme facteur aggravant (ni iode 131, ni césium 134 ou 137 ne se trouvent dans la nature) des études ont montré que le rayonnement naturel, bien que très faible, aurait par lui même une influence sur la mortalité par cancer (Mancuso, Stewart, Kneale).

Dans la lettre de M. le Préfet, le dernier paragraphe est inquietant : en résumé, nul n'aura plus la possibilité de s'exprimer, à l'avenir seuls les spécialistes d'Etat pourront le faire.

Heureusement, je sais que des groupes de Savants, de Chercheurs se sont organisés dans plusieurs Régions pour pouvoir désormais se passer de l'aide des Pouvoirs Publics en cas d'accident majeur (ce qui malheureusement n'est pas à écarter), effectuer des analyses et tenir la population informée.

Quant aux rumeurs incontrôlées (c'est vrai et c'est heureux) elles ne sont pas fantaisistes pour autant et elles circuleront toujours quels que soient les moyens employés pour les faire taire. Ne sommes-nous pas en démocratie ? Vous trouverez ci-joint le schéma de l'organisation en cas de crise, d'accident grave, elle a été dans cette affaire défailante à tous les niveaux.  
En France et surtout en Corse on a sacrifié volontairement une fraction de la population pour des motifs politico-économiques en laissant cette même population (surtout femmes enceintes et enfants) se comporter comme d'habitude alors que quelques mesures simples et peu coûteuses auraient réduit la contamination initiale dans une grande proportion.

Le S.C.P.R.I n'a pas tenu compte des habitudes différentes en zone rurale, car c'est au niveau des populations rurales grandes consommatrices de produits laitiers locaux (lait de brebis ou chèvre, fromage frais) ainsi que les légumes "du jardin", que je redoute des conséquences sanitaires sérieuses à moyen et long terme.  
DE TELLES DOSES NE SERONT PAS SANS EFFET (cf. rapport C.F.D.T. ci-joint).

D'ores et déjà de nombreuses personnes ont pu constater un retentissement sur la végétation en certains points de Haute-Corse sur les cerisiers, les noyers, les tilleuls...etc.

./.

Le S.C.P.R.I a prouvé sa malhonnêteté en publiant des cartes avec des valeurs moyennes et maximum pour chaque Région : pour la Corse, seuls ont été pris en compte les échantillons de lait de vache provenant de la région d'AJACCIO (cf. p.32 rapport S.C.P.R.I) et un échantillon de PROPRIANO, alors que la Haute-Corse a été beaucoup plus touchée. Malgré cela les chiffres relevés, vous pouvez le constater, sont parmi les plus élevés de France -n'en déplaise à Madame BARZACH qui affirmait le contraire-

Ces chiffres du S.C.P.R.I, bien que tardifs, nous permettent de dire que les normes ont été dépassées au mois de Mai.

Le foin contaminé va maintenant alimenter le bétail, d'ou continuation de la contamination par le biais de la chaîne alimentaire. Foin de la Haute-Corse à 2 400 Bq et 3 300 Bq/kg de cesium 134 et 137 (éléments radioactifs de longue période) ; ce foin sera consommé par notre bétail cet hiver. Les Italiens ne donnent que 10 % de la ration alimentaire en foin contaminé à leur bétail et pour ce faire ils prennent des précautions :

- masque anti-poussières
- lavage soigneux après manipulations ...etc,

**ET CHEZ NOUS ? RIEN !**

Ma femme, éleveur de bovins, a contacté la Direction Départementale de l'Agriculture, la Chambre d'Agriculture.

Mais, nous serons vigilants et ferons faire des analyses régulières sur les produits de consommation courante.

Pourquoi ne prendriez-vous pas l'avis d'experts désintéressés Français ou étrangers, il n'en manque pas. En voici quelques uns.

Abraham BEHAR (Prix Nobel - PARIS)  
Monique SENE (Collège de France - PARIS)  
Mariette GERBER (I.N.S.E.R.M - MONTPELLIER)  
Professeur SCHWARTZENBERG (Cancerologue)  
Professeur MATHE (Cancerologue)  
Professeur Yokoro KENJIRO (Japon)  
Professeur Itsuzo SHIGEMATSU (Japon)  
Professeur LUTON (PARIS)  
François RAMADE (C.N.R.S.)  
Professeur John GOFMAN (U.S.A.)

Docteur Alice STEWART Epidémiologiste Angleterre  
Professeur STERNGLOSS Pittsburg U.S.A.  
Bella BELBEOCH Physicienne Paris (G.S.I.E.N.)

et tant d'autres.

Car, en vous retranchant derrière les affirmations apaisantes des autorités (qui ont eu pour conséquence de ne pas inciter la population à risque à modifier ses habitudes alimentaires), vous vous faites leurs complices **ET TOUTE MINIMISATION, TOUT SILENCE, DANS UNE AFFAIRE DE CETTE AMPLIEUR ENGAGE VOTRE RESPONSABILITE VIS A VIS DE LA POPULATION.**

Docteur FAUCONNIER  
Délégué de la C.R.I.I.-Rad pour la Corse

Ci-joint documents annexes en 22 pages.

